



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL  
DE L'ORIGINE ET DE  
LA QUALITÉ

Mme Carole LY  
Directrice de l'INAO

Dossier suivi par : Gilles FLUTET  
Tél. : 04.67.82.16.36  
Mail : [g.flutet@inao.gouv.fr](mailto:g.flutet@inao.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
Mairie de Camblanes-et-Meynac  
Service Urbanisme  
1, place du général de Gaulle  
33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC

V/Réf : Affaire suivie par Charlotte MAENC

N/Réf : GF/ETLN/LY/106/25

Montreuil, le 15 septembre 2025

**Objet : Projet de révision générale du PLU  
Commune de Camblanes-et-Meynac**

Monsieur le Maire,

Par courrier électronique du 17 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de révision du plan local d'urbanisme sur votre commune.

La commune de Camblanes-et-Meynac se situe dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) « Cadillac-Côtes de Bordeaux », « Côtes de Bordeaux », « Premières Côtes de Bordeaux », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur », et « Crémant de Bordeaux ». Elle appartient également aux aires géographiques des Indications Géographiques Protégées (IGP) « Agneau de Pauillac », « Bœuf de Bazas », « Canard à foie gras du Sud-Ouest », « Caviar d'Aquitaine », « Jambon de Bayonne », « Porc du Sud-Ouest » et « Pruneaux d'Agen » et de l'IGP viticole « Atlantique ».

L'aire parcellaire délimitée en AOC représente une superficie de 407 hectares en AOC « Premières Côtes de Bordeaux », « Cadillac Côtes de Bordeaux », « Côtes de Bordeaux », « Bordeaux », « Bordeaux supérieur » et « Crémant de Bordeaux » pour une superficie totale de la commune de 885 hectares. En 2022, environ 154 hectares étaient plantés en vignes répartis entre 17 exploitations dont 14 ayant leur siège sur la commune.

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations suivantes :

La commune de Camblanes-et-Meynac souhaite établir son projet d'accueil sur la base d'un taux de croissance annuel moyen de 1,4%/an pour la période 2023-2033 soit 485 habitants pour atteindre une population totale de 3 735 habitants, ce qui représente 220 logements à créer. Le développement de l'habitat est projeté en intensification urbaine (comblement de dents creuses), limitant les enveloppes constructibles en extension.

Les surfaces délimitées en AOC et ayant perdu leur usage ou leur vocation agricole représentent actuellement 115 ha (plus de 28%). Bien que limitées, les surfaces concernées par le projet affectent les espaces naturels, agricoles et forestiers à hauteur de 13 ha dont plus de 10 ha sont délimités en AOC et ont conservé un usage ou une vocation agricole. Le nouveau projet de PLU affectant les espaces délimités en AOC impacte plus de 3,5 % supplémentaire. La plupart des superficies concernées apparaissent toutefois enclavées dans l'urbanisation.

Au lieu-dit « Paguenau », la parcelle AD 416 (3 900 m<sup>2</sup>) est délimitée en AOC. **L'INAO demande son retrait de la zone AU.**

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY  
TSA 30003  
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE  
TEL : 01 73 30 38 00  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)

Deux parcelles plantées en vigne ont été identifiées dans le projet en espaces boisés classés (EBC) : la parcelle AC 74 au lieu-dit « Audibert » et la parcelle AI 115 au lieu-dit « Bazanac ». **L'INAO demande de supprimer les EBC sur ces parcelles.**

Le règlement graphique identifie trois bâtiments situés dans la zone A susceptibles de changer de destination : un à usage de show-room et de salle de réunion, un destiné à accueillir des artistes et pour le troisième (Château Sissens), le rapport de présentation ne précise pas la nature du changement de destination. L'Institut restera attentif à l'absence d'impact de ces projets sur l'exploitation agricole ou la qualité paysagère du site.

En conclusion, sous réserve que les remarques développées ci-dessus soient prises en considération, l'INAO ne s'opposera pas à ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'Inao,  
Par délégation,  
Le Directeur-adjoint,

Sylvain REVERCHON

Copie : DDTM 33

**INAO**

12, RUE HENRI ROL-TANGUY  
TSA 30003  
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE  
TEL : 01 73 30 38 00  
[www.inao.gouv.fr](http://www.inao.gouv.fr)